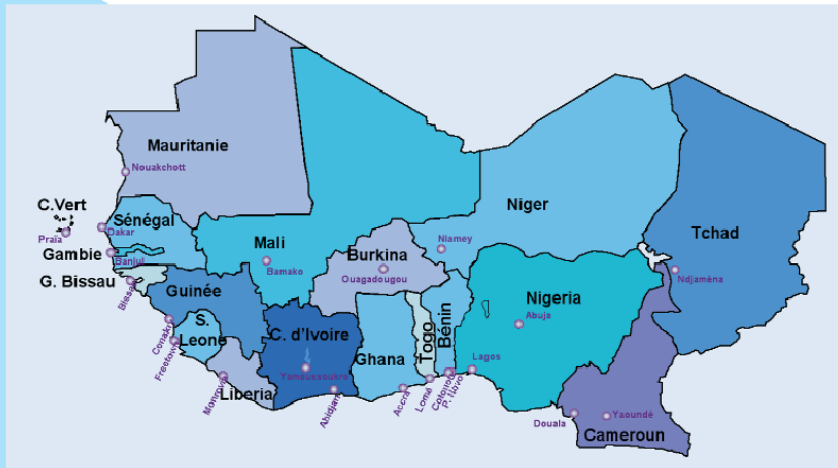




ROLE ET CONTRIBUTION DE L'OCDE A TRAVERS LE CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST AU DEVELOPPEMENT DE LA REGION



Octobre 2006/Or. fr.

Octobre 2006

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE
Le Seine Saint-Germain, 4 Boulevard des Iles
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (France)
Adresse postale :
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
Tél: +33 (0) 1 45 24 89 87
Fax: +33 (0) 1 45 24 90 31
www.oecd.org/sah

Bref aperçu de la région

Quelques repères de la région Afrique de l'Ouest

1. Une population en pleine croissance et essentiellement jeune

(i). Population (en million)

1960 :	85
2003 :	290
2020 :	430

(ii). Jeunes (< 20 ans) :	55%
---------------------------	-----

2. Une région en forte urbanisation

1960 :	13%
2000 :	40%
2020 :	65%

3. Une production agricole en croissance mais pas suffisante pour répondre à la croissance démographique

(i). Augmentation 1990 - 2000

Population :	32%
Production maïs :	12,3%
Production riz :	26,7%
Total céréales :	25,4%
Production viande bovine :	29,4%

(ii). Augmentation des importations de produits alimentaires 1980 - 2000

Riz :	121,6%
Viande (bœuf + volaille) :	86,7%
Farine blé :	101,5%

(iii). Une insécurité alimentaire persistante dans le Sahel ouest africain

Population vivant en dessous de 1.840 Kcal/jour en 2002 :	36%
Population en insécurité alimentaire chronique en 2002 :	23%

4. Une production agricole dépendant des RN et peu intensive

(i). Rendement moyen maïs (2000) :	1,38 t/ha
------------------------------------	-----------

(ii). Rendement moyen riz (2000) :	1,04 t/ha
------------------------------------	-----------

(iii). Utilisation engrais :	à peine 10 kg/ha
------------------------------	------------------

(iv). Taux exploitation des terres irrigables :	9,3%
---	------

Intérêt de l'OCDE aux problèmes de la région

L'intérêt de l'OCDE face aux préoccupations de développement de l'Afrique et de cette région ouest africaine en particulier date d'au moins une trentaine d'année.

Déjà dans les années '70, et en réponse aux problèmes de sécurité alimentaire et de développement en général, les pays membres de l'OCDE et leurs homologues du CILSS (Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel) avaient décidé de la création du Club du Sahel en 1976. Cela traduisait l'engagement moral des pays de l'OCDE d'accroître l'aide aux pays sahéliens mais aussi de les accompagner sur le chemin du développement.

L'importance de cette organisation pour le développement de la région a vu son mandat étendu en 2001 sur toute l'Afrique de l'Ouest, couvrant ainsi les pays de l'espace CILSS et CEDEAO, en incluant le Cameroun, soit un total de 18 pays – D'où sa nouvelle appellation « *Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest* ».

En terme de démarche le Club travaille en réseau avec des acteurs ouest africains, représentant des gouvernements, la société civile, le secteur privé, les organismes de recherche et de développement. Il entretient des relations étroites avec les partenaires au développement de l'Afrique de l'Ouest mais surtout des partenariats directs avec les organisations régionales économiques et les producteurs comme le ROPPA, le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO.

La spécificité du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, c'est sa capacité à mobiliser les acteurs ouest africains, à faire entendre la voix des africains, et à écouter attentivement ses

partenaires en Afrique et dans les pays membres de l'OCDE. Pour l'OCDE donc, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest est une fenêtre ouvrant sur la région ouest africaine.

En tant que facilitateur, animateur et pilote d'échange ouverts, constructifs et impartiaux, le Club joue un rôle de passerelle et d'interface entre les acteurs de la région et ceux des pays de l'OCDE. Ses principaux objectifs sont les suivants :

- Aider à identifier les questions stratégiques concernant le développement à moyen et long terme de l'Afrique de l'Ouest ;
- Contribuer à la mobilisation et au renforcement des capacités africaines dans le cadre d'une approche réseau ;
- Soutenir les initiatives et les efforts africains en faveur du développement à moyen et long terme de la région ;
- Faciliter les échanges entre les acteurs de la région et les pays de l'OCDE ;
- Promouvoir des débats constructifs pouvant conduire à des décisions innovantes, à l'intérieur comme à l'extérieur de la région, pour construire un futur meilleur. Ces décisions concernent notamment le cadre des politiques ; les actions concrètes à réaliser sur le terrain ; la mobilisation et l'allocation des ressources ; et la mise en œuvre de nouveaux partenariats porteurs de résultats immédiats et de promesses pour l'avenir.

Pour ce défi, le Club concentre ses efforts sur quatre pôles d'intérêt pour la région et pour la communauté internationale :

- Perspectives de développement à moyen et long terme ;
- Transformation du monde rural et développement durable ;
- Développement local et processus d'intégration régionale ;
- Gouvernance, Dynamiques des conflits, Paix et sécurité.

A travers ces différents objectifs et pôles d'intervention, le Club cherche à promouvoir une lecture équilibrée des évolutions de l'Afrique de l'Ouest et à améliorer la compréhension et la confiance entre les divers partenaires. Il s'agit donc pour le Club de se départir des visions pessimistes en fondant son action sur le fait que les africains ont la capacité de lecture de leur région et de contribuer à la recherche de solutions pour son développement.

A travers cette institution de l'OCDE et les acteurs régionaux, plusieurs chantiers concernant le développement de la région sont abordés. Il s'agit notamment :

► Dans le domaine de la Sécurité Alimentaire

Face à ce défi qui constitue un des grands problèmes de développement de la région, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest travaille conjointement avec les différents partenaires régionaux que sont le CILSS, l'UEMOA, la CEDEAO, le ROPPA, etc. dans la recherche de mécanismes durables de prévention et de gestion des crises alimentaires dans la région. Parmi les succès enregistrés au cours des 20 dernières années, il y a surtout :

- La mise en place en 1985 du réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA). Co-animé par le Club et le CILSS, ce réseau constitue un cadre de concertation de tous les acteurs de la région et les partenaires au développement, pour l'analyse de la situation alimentaire, l'organisation et la coordination des interventions dans le domaine de la sécurité alimentaire

- l'adoption de la charte de l'aide alimentaire en 1990 lors du sommet des chefs d'États du CILSS tenu en Guinée – Bissau et qui aujourd'hui constitue un cadre de référence pour toutes institutions en matière de coordination et de gestion de l'aide, mais surtout comme outil de promotion d'une sécurité alimentaire durable
- l'accompagnement des acteurs régionaux pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques agricoles visant la sécurité alimentaire

► Dans le domaine des politiques agricoles et commerciales

L'OCDE à travers le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest travaille étroitement avec l'UEMOA, la CEDEAO et le ROPPA dans le cadre de la formulation des politiques régionales et le soutien pour leur mise en œuvre. L'ECOWAP, adopté en janvier 2005 par la CEDEAO à Accra constitue un outil de référence en matière de développement agricole et le Club est fortement impliqué dans l'accompagnement de sa mise en œuvre. Un exemple concret de cet engagement du Club est l'initiative conjointe en cours de mise en œuvre sur « *les défis et potentialités de l'élevage dans la perspective d'un renforcement du marché régional sahélien et ouest africain et la lutte contre la pauvreté* ». Cette initiative, menée sous l'égide de la CEDEAO et en partenariat avec le CILSS, l'UEMOA et le ROPPA, constitue un défi important dans la valorisation des opportunités de la région et de son insertion dans un marché mondial de plus en plus libéral.

D'autres domaines comme la pêche et l'aquaculture constituent également de sérieuses opportunités pour la région en terme de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté, la gestion des ressources naturelles et de commerce régional. L'OCDE à travers le Club s'investit également sur ces questions dans le cadre d'initiatives impliquant notamment le secteur privé et d'autres institutions comme la FAO. Tout cela est mis en œuvre selon une approche valorisant la coopération Sud-Sud par des partenariats entre l'Afrique de l'Ouest et l'Asie.

Cela s'ajoute à l'engagement direct du Club dans l'initiative sectorielle « Coton », qui constitue également un enjeu et une priorité pour la région et dont les discussions sont en cours au sein de l'OMC dans le cadre du cycle de Doha.

► Dans le domaine de l'intégration régionale

L'OCDE à travers le Club est aussi préoccupé par cette question représentant un enjeu important pour la région et faisant partie du mandat des organisations économiques régionales comme la CEDEAO et l'UEMOA.

Au titre de l'engagement du Club sur cette question il y a surtout :

- le développement d'une approche de coopération transfrontalière dans la région, qui aujourd'hui a été adoptée par la CEDEAO comme une démarche de mise en œuvre de sa politique d'intégration économique régionale. A ce sujet la CEDEAO s'apprête à mettre en place une *Task Force* en matière de coopération transfrontalière au sein de son dispositif organisationnel.
- l'accompagnement de la CEDEAO et des autres acteurs de la région pour la mise en œuvre du Programme d'Initiative Transfrontalière (PIT) qui constitue une initiative importante pour l'intégration économique de la région – Plusieurs opérations pilotes sont actuellement lancées ou en cours de l'être, comme par exemple les opérations pilotes : Mali - Côte d'Ivoire – Burkina Faso; Sénégal – Guinée-Bissau – Gambie ; Niger – Nigeria ; Mali – Mauritanie.
- La production conjointe avec la CEDEAO d'un Atlas de l'Intégration Régionale (AIR)

A travers l'action du Club, cette question de coopération transfrontalière semble avoir pris une dimension africaine et l'Union Africaine pourrait prochainement parrainée une conférence Afrique – Europe sur la coopération transfrontalière.

► **Dans le domaine de la gouvernance, des dynamiques des conflits, de la paix et de la sécurité**

Ces questions sont devenues aussi très préoccupantes pour la région car elles conditionnent le développement économique.

L'OCDE à travers le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'implique également aux côtés des acteurs régionaux sur la question. Parmi les éléments clés de cet engagement, il y a :

- la mise en œuvre conjointe avec la CEDEAO d'initiatives visant la sortie de crise et la réforme de la sécurité en Afrique de l'Ouest – Cela a concerné aussi bien l'analyse de l'histoire des causes profondes des conflits, la mise en place de mécanismes de dialogue entre les acteurs (partis politiques, médias, société civile...), d'alerte précoce et de prévention des conflits, mais aussi les approches de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR)
- l'appui et l'accompagnement de la CEDEAO pour **l'adoption du Protocole additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance** et la mise en œuvre d'une stratégie visant sa ratification

D'autres préoccupations du moment pour la région comme la jeunesse, la migration et la gouvernance font également partie des chantiers communs que le Club met en œuvre avec les acteurs de la région.

► **En ce qui concerne les perspectives de développement à moyen et long terme**

Le WALTPS (West Africa Long Term Perspective Study) produit par le Club en 1998, constitue une référence importante du regard que les ouest-africains se font de leur région. Cela traduit l'engagement de l'OCDE sur le futur de la région. Cette volonté s'est matérialisée ces dernières années par la mise en œuvre d'actions parmi lesquelles :

- la co-organisation par le Club et la CEDEAO d'un symposium sur les perspectives de développement à moyen et long terme de la région lors du 30^e anniversaire de la CEDEAO
- la mise en œuvre d'initiatives visant le développement du secteur privé et la promotion de la coopération Sud-Sud dans le cadre du renforcement des investissements visant aussi bien les besoins sociaux que les secteurs productifs

L'importance de cette vision prospective pour l'Afrique de l'Ouest a conduit le Club et la CEDEAO à décider de l'institutionnalisation de la production régulière conjointe d'un rapport analytique avec la contribution de la BAD, de l'UEMOA, du CILSS, etc. sur les perspectives de développement de la région et de ses institutions, et en particulier de la CEDEAO.

Questions majeures posées et qui méritent une réflexion commune et des actions concertées

L'Afrique de l'Ouest est une région en mutation sur le plan social, culturel, politique et économique.

Au-delà des efforts déployés par le Club et ses partenaires de la région une centrale demeure toujours posée, celle de savoir « *Où et comment vont vivre les 430 millions d'habitants de l'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2020 alors qu'ils n'étaient que 290 millions en 2003 ?* ». Et avec plus de 55% de la population ayant moins de 20 ans, on doit également se poser la question suivante : *Quelles perspectives d'avenir pour les jeunes ? Comment améliorer le bien-être des populations de la région et assurer une meilleure sécurité pour tous ?*

A travers cette question centrale émergent une série d'interrogations ou d'interpellations :

- Quelles politiques (agricoles et commerciales) mettre en œuvre et comment le faire dans le but d'atteindre le premier OMD, à savoir la lutte contre la faim et la pauvreté?
- Quel devenir pour le monde rural, qui aujourd'hui représente plus des trois quarts de la population souffrant de l'extrême pauvreté et de l'insécurité alimentaire ?
- Quels mécanismes pour une paix et une sécurité humaine durable dans la région dans un contexte où les conflits et toutes autres formes de violences constituent de plus en plus une donnée importante dans la région ?
- Quelles stratégies pour une intégration régionale plus forte face à la mondialisation ?

En plus des réflexions et analyses nécessaires à entreprendre sur ces questions dans le futur, un des défis demeure aussi la capacité de l'OCDE, des partenaires régionaux et de la communauté internationale à poser des actions concrètes liées à la prise de décision pour l'investissement en faveur du développement de la région.